



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Désindustrialisation

Question au Gouvernement n° 4740

Texte de la question

DÉSINDUSTRIALISATION

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Nous nous interrogeons sur les prétendues créations d'emplois industriels en France depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Où sont-ils ? Pas dans les Ardennes en tout cas, où 10 000 emplois industriels ont été détruits ces dix dernières années. Vous créez une France à deux vitesses, en favorisant des territoires qui ne sont pas en souffrance et en abandonnant ceux qui ne vous intéressent pas. Après l'échec de l'implantation de Cevital à Charleville-Mézières, où 1 000 emplois étaient promis par Emmanuel Macron lors de sa visite fin 2018, et après l'échec de la réimplantation des Cycles Mercier à Revin il y a six mois, ce sont maintenant 120 emplois qui sont supprimés à Fromelennes, dans les Ardennes, avec l'annonce par le groupe Tréfimétaux de la délocalisation en Italie de la fabrication de tubes en cuivre.

Je pense d'abord aux 120 familles concernées par ces suppressions de postes ; c'est un drame pour elles, car l'espoir de retrouver du travail est mince : dans la vallée de la Meuse, le taux de chômage s'élève à plus de 15 %, tandis que la pauvreté touche un Ardennais sur cinq. Je suis également inquiet pour notre indépendance industrielle, car c'était la dernière usine française de fabrication de tubes en cuivre. La crise du covid-19 nous a pourtant prouvé qu'il est indispensable de produire chez nous les matériaux dont nous avons besoin pour éviter les pénuries.

La détresse dans les Ardennes est immense, et ce ne sont pas des réunions en visioconférence qui vont améliorer les choses : nous attendons des actes forts du Gouvernement. Je vous poserai donc deux questions simples : comment allez-vous soutenir les représentants des salariés et les élus face à la direction de KME Tréfimétaux pour sauver les 120 emplois menacés ? Vous engagez-vous à vous battre pour maintenir sur notre territoire, la seule usine française de fabrication de tubes en cuivre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises. Vous évoquez à la fois la situation de feu – hélas – le projet des Cycles Mercier, et celle de Tréfimétaux. Je vois bien que dans le cadre des questions d'actualité au Gouvernement, vous souhaitez faire des effets de manche (*Protestations sur les bancs du groupe LR*),...

M. Fabien Di Filippo. Quel irrespect !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, ministre déléguémais la réalité – et vous le savez –, c'est que nous sommes au travail, avec vous, avec les élus locaux, avec le président de la région Grand Est.

Agnès Pannier-Runacher a eu l'occasion de le dire : tous les crédits qui avaient été fléchés sur le projet Mercier seront maintenus à destination du bassin de Revin, pour que d'autres projets soient aidés et que la friche Porcher puisse être réhabilitée. De la même façon, nous sommes à la tâche concernant Trévimétau, pour qu'un certain nombre d'engagements sociaux soient pris par KME, ainsi qu'un certain nombre d'engagements économiques.

Un député du groupe LR . Lesquels ?

M. Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué . Pardon de le dire, mais les chiffres sont têtus : en 2021, il s'est ouvert deux fois plus d'usines en France qu'il ne s'en est fermé ; en 2021, la France est le premier pays dans l'Union européenne en matière d'attractivité pour les investissements directs étrangers. Voilà la réalité ; tout cela a été possible en baissant les impôts de 50 milliards d'euros, ce que vous n'avez jamais fait ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Maxime Minot. Arrêtez les effets de manche !

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Monsieur le ministre délégué, on voit bien que vous ne connaissez absolument pas le dossier. (*M. Maxime Minot applaudit.*) Bruno Le Maire n'est pas là ; Agnès Pannier-Runacher non plus, on vous a donc mis à la tâche, mais vous ne connaissez pas le dossier. Je vous ai posé des questions simples sur...

M. le président. Merci, monsieur Cordier.

M. Pierre Cordier. C'est loin d'être glorieux, monsieur le Premier ministre ! C'est même honteux !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4740

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)